

## Territoires

### Le pays de Quimperlé : un contexte quelque peu modifié par les nouveaux arrivants

*Le pays de Quimperlé, en regain démographique depuis une décennie, voit sa population se transformer sous l'effet de la périurbanisation de Lorient, ville vers laquelle les connexions se développent. L'arrivée récente de trentenaires actifs et plus diplômés contribue à freiner, sans toutefois l'endiguer, le vieillissement de la population ainsi que le déficit de main-d'œuvre qualifiée. Le territoire, où les revenus des ménages sont modestes et les inégalités sociales faibles, conserve une orientation industrielle assez marquée et fortement spécialisée dans l'agroalimentaire et la fabrication de papier, malgré des pertes d'emplois significatives au cours des dernières années. L'insertion croissante du territoire dans son environnement géographique, les mutations économiques et la poursuite du vieillissement de la population, constituent les principaux facteurs structurant les enjeux liés à la satisfaction des besoins de la population.*



Créée en 1993, la Communauté de communes du pays de Quimperlé (Cocopaq) regroupe, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, seize communes. Située au sud-est du Finistère et traversée par la RN165 reliant Brest à Nantes, elle est distante de 25 kilomètres de Lorient et de 50 kilomètres de Quimper. D'une superficie de 606 km<sup>2</sup>, elle compte 53 118 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Avec 5,9 % de la population finistérienne, la Cocopaq est ainsi la plus peuplée des 23 communautés de communes du département. Trois de ses communes sont littorales : Riec-sur-Belou, Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët. Avec 88 habitants au km<sup>2</sup>, la densité de population y est plus faible qu'aux niveaux départemental (133 hab/km<sup>2</sup>) et régional (118 hab/km<sup>2</sup>). La population se répartit inégalement sur le territoire, les quatre communes principales (Quimperlé, Moëlan-sur-Mer, Bannalec et Scaër) concentrant plus de la moitié de la

population. Les douze autres communes de la Cocopaq comptent toutes moins de 5 000 habitants.

Au cours des deux décennies qui se sont écoulées depuis la création de la communauté de communes, le territoire a connu des mutations démographiques et économiques influant sur les modes de vie et les besoins des habitants. Pour mettre en lumière ses spécificités actuelles, des zones de comparaison, aux caractéristiques géographiques et démographiques proches, ont été définies<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>- Cf encadré page 8

La communauté de communes du Pays de Quimperlé a été créée le 28 décembre 1993.

S'articulant initialement autour de 9 communes, la coopération intercommunale s'est élargie au fil des ans pour finalement aboutir en 2002 à la constitution d'un périmètre sans enclave, comprenant 16 communes, dont la ville centre, Quimperlé.

Peuplée de 53 000 habitants et abritant un important tissu industriel, la Cocopaq souhaite s'appuyer sur les compétences dont elle dispose en matière d'économie, d'aménagement, d'environnement, de transport et de solidarités, pour engager une réflexion sur son avenir.

Les enjeux de la communauté, exprimés dans son Agenda 21, sont de 3 ordres :

- conforter et dynamiser l'emploi et le développement économique en lien étroit avec tous les partenaires socio-économiques ;

- préserver l'environnement et l'attractivité du territoire, en positionnant la Cocopaq comme un acteur territorial unique de l'eau, en réduisant les déchets, en mobilisant les ressources énergétiques, en économisant le foncier, mais aussi en créant des équipements structurants (économie, enfance, sports, nautisme...);

- développer les solidarités, par le renforcement des services publics de proximité (portage de repas, équipements de loisir, transport public urbain, offre culturelle) et apporter des réponses spécifiques aux populations fragilisées.

## Une population plutôt âgée

En 2009, avec une moyenne de 43 ans, la population du territoire s'avère plus âgée que celle du département, de la région et des zones de comparaison.

Cet écart est principalement imputable à un déficit relatif de jeunes, aux âges d'études ou de premier emploi (15 à 29 ans), conjugué à une surreprésentation des personnes âgées de 65 ans ou plus, et particulièrement de celles de 75 ans ou plus. Sur le territoire de la Cocopaq, on dénombre 125 jeunes de moins de 25 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus, alors que ce ratio est de 160 au niveau départemental et sur Auray communauté.

## Un territoire plutôt industriel et fortement spécialisé...

Le tissu productif du territoire présente une orientation industrielle assez prononcée. En effet, en 2009, parmi les 17 600 emplois localisés sur le territoire, plus de deux sur dix sont situés dans l'industrie soit davantage que dans les territoires de comparaison (entre 16 % et 19 %). L'industrie apparaît fortement spécialisée dans l'agroalimentaire et le papier. Avec 65 % des emplois industriels soit 2 700 salariés, le secteur agroalimentaire est le premier employeur du territoire. La moitié des salariés travaille dans l'entreprise Bigard. Les autres exercent leur emploi dans des entités de plus petite taille : la Compagnie générale des produits alimentaires Peny (330 salariés), Duc (260 salariés), Jean-Pierre Tallec L'Héritage Du Goût (160 salariés), Nestlé Purina Petcare France (150

salariés) et enfin Capitaine Cook (130 salariés).

Avec 700 salariés, le secteur du papier est également très implanté. Il bénéficie de la présence de deux entreprises phares : d'une part, les Papeteries de Mauduit (540 salariés) spécialisée dans la fabrication de papier à cigarette et, d'autre part, la papeterie Glatfelter (120 salariés) fabricant de dosettes à café et exportant 90 % de sa production.

La métallurgie est également bien présente avec 380 salariés. L'emploi y est concentré sur deux entreprises : Guelt à Quimperlé (150 salariés) spécialisée dans l'usinage d'équipements pour l'industrie agroalimentaire, ainsi qu'Impress Métal à Moëlan-sur-Mer (170 salariés) fabriquant des emballages métalliques.

La présence marquée de l'industrie et de groupes de grande envergure au sein du territoire constitue un atout. Sa spécialisation dans quelques secteurs et sa concentration dans quelques établissements (les deux principaux, Bigard et les Papeteries de Mauduit, regroupent 14,3 % des salariés du territoire) pourraient cependant l'exposer davantage aux chocs économiques. Toutefois, ce constat peut être relativisé par la présence d'importants centres de décision, la dynamique d'innovation de ces entreprises, ainsi que les effets de levier liés à la présence de grands établissements. Ceci étant, la diversification de l'économie productive et le soutien aux créneaux porteurs de croissance resteront des enjeux importants à l'avenir.

## Un territoire plutôt âgé

### Population de la Cocopaq et des territoires de référence selon l'âge

	Cocopaq		Auray communauté (en %)	Luçon (en %)	MACS (en %)	Finistère (en %)	Bretagne (en %)
	Nombre	%					
0 à 14 ans	9 414	17,7	19,8	17,7	17,0	17,6	18,2
15 à 29 ans	7 083	13,3	15,3	14,9	13,2	16,9	17,4
30 à 44 ans	10 099	19,0	21,1	18,3	21,5	19,3	19,5
45 à 59 ans	11 483	21,6	19,7	20,2	19,9	20,8	20,3
60 à 74 ans	8 864	16,7	14,4	17,4	17,7	15,1	14,7
75 ans ou plus	6 175	11,6	9,6	11,4	10,6	10,3	9,8
<b>Population totale</b>	<b>53 118</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Age moyen	<b>43,1</b>		40,2	42,8	42,9	41,4	<b>40,7</b>
Age médian	<b>44</b>		40	44	43	42	<b>41</b>

Source : Insee, recensement de la population 2009

## L'industrie : plus de 2 emplois sur 10 Emploi au lieu de travail en quatre grands secteurs

	Cocopaq		2009 (en %)	Auray	Luçon	MACS	Finistère	Bretagne
	1999 (en %)	2009 (en nombre)		communauté 2009 (en %)	2009 (en %)	2009 (en %)	2009 (en %)	2009 (en %)
Agriculture	7,7	1 040	5,9	2,7	8,6	3,3	5,5	5,2
Industrie	27,8	3 850	21,9	15,7	18,5	17,5	13,7	14,9
Construction	5,3	1 110	6,3	10,4	11,8	9,6	6,9	7,6
Tertiaire	59,1	11 600	65,9	71,2	61,1	69,6	73,9	72,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>17 600</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 exploitations complémentaires lieu de travail

### ...où l'emploi dans les activités tournées vers la population est relativement faible

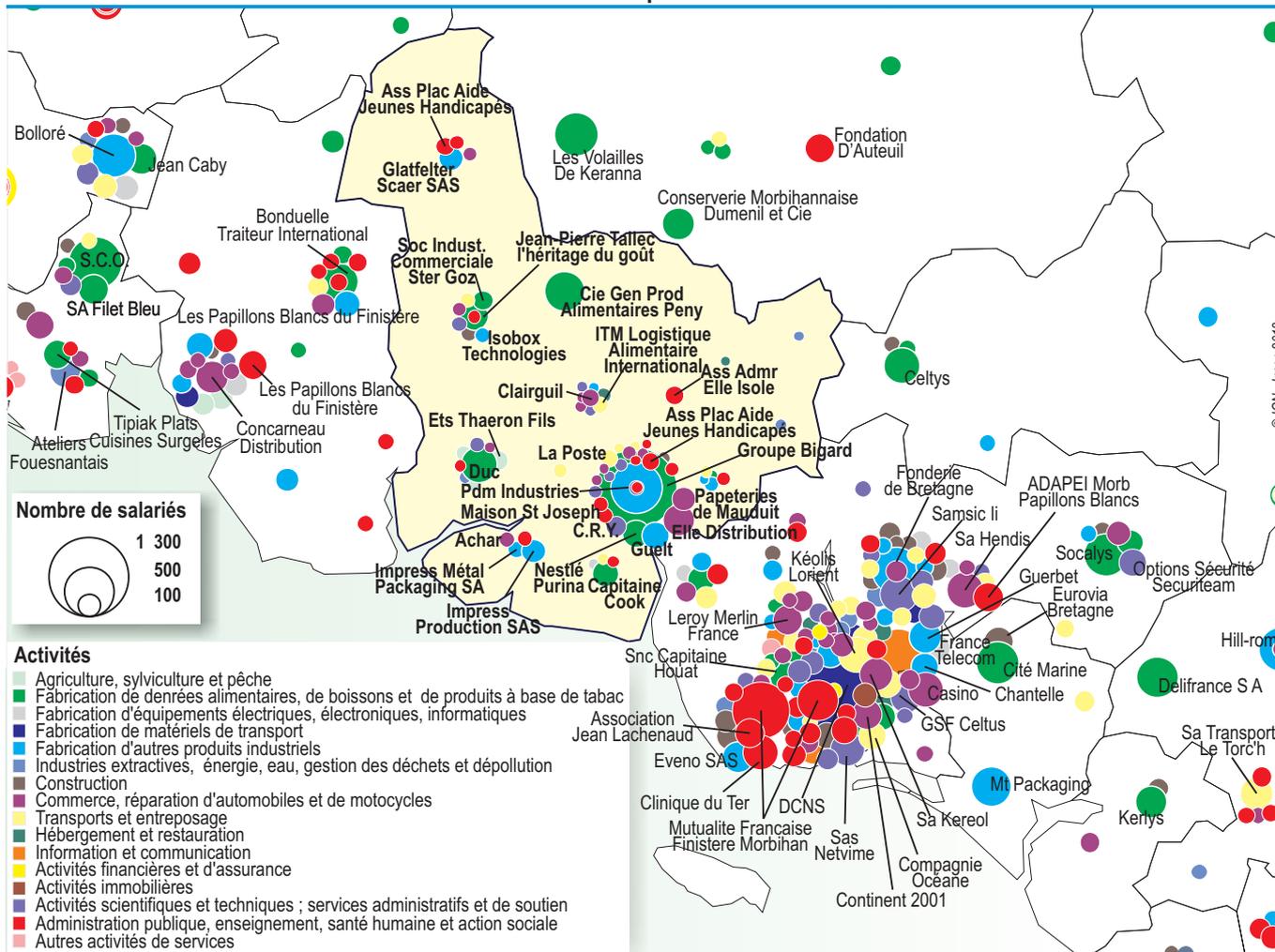
Le secteur tertiaire est, comme partout ailleurs, le premier employeur du territoire.

Cependant, avec près de 11 600 emplois, il ne représente que deux emplois sur trois, soit une part très inférieure aux territoires de comparaison. Au sein de ce secteur, le commerce regroupe 1 600 emplois, soit 12,5 %

des actifs travaillant sur cette zone d'étude mais, bien que premier employeur du secteur tertiaire, il semble relativement moins présent avec 30 emplois pour 1 000 habitants. Suivent différents secteurs publics ou

## Bigard et PDM industries, premiers employeurs de la Cocopaq

### Les établissements du secteur marchand de 20 salariés ou plus au 31 décembre 2010



Source : Insee, CLAP 2010

parapublics liés aux besoins de la population locale : l'hébergement médico-social (1 100 emplois), la santé (1 000), l'enseignement (960) et l'administration publique (800).

Les activités d'hébergement et de restauration emploient moins de 3 % des actifs, chiffre dans l'ensemble plus bas que dans les territoires analogues, mais mécaniquement dû à la place importante de l'industrie. Ramenés à la taille de la population, les emplois

relevant de cette activité se situent dans la moyenne.

En revanche, au regard des autres territoires de comparaison, le secteur de la construction (650 emplois) apparaît sous-représenté.

Conséquence de ces différents éléments, la sphère présentielle regroupant l'ensemble des activités tournées vers les besoins de la population (services, commerces de détail, construction) apparaît moins présente au

sein du pays de Quimperlé, avec moins de 196 emplois pour 1 000 habitants contre 220 dans les autres territoires de référence.

### Des actifs moins qualifiés et moins diplômés

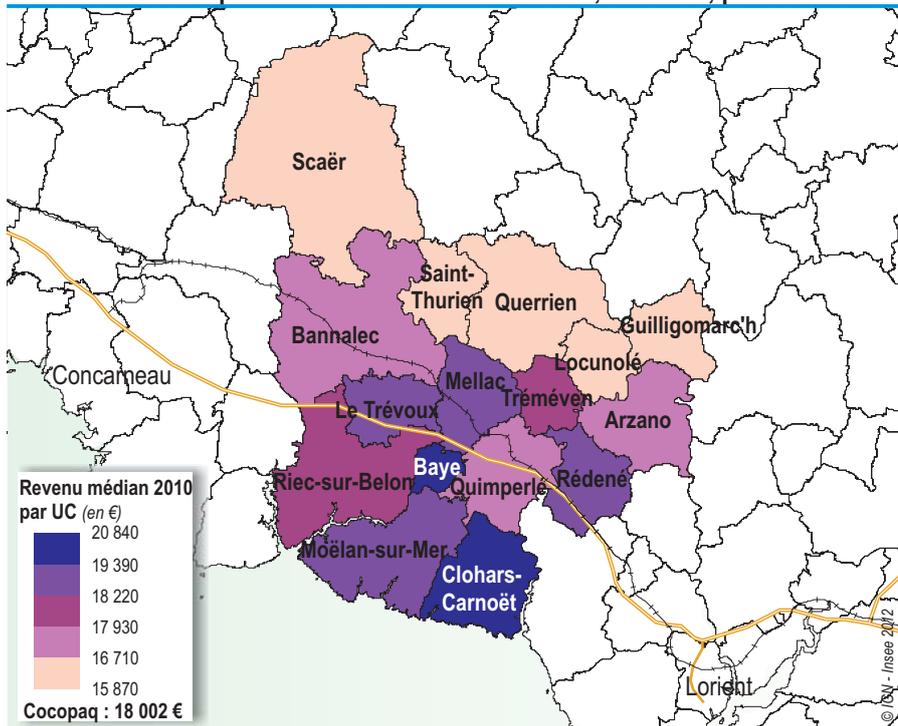
En 2009, 23 100 actifs résident au sein de la Cocopaq. Parmi ceux-ci, 20 700 occupent un emploi et 2 400 sont chômeurs au sens du recensement<sup>2</sup>. Le taux de chômage, égal à 10,6 %, est relativement élevé par rapport aux territoires de comparaison.

Le taux d'encadrement (proportion de cadres et de professions intermédiaires sur l'ensemble des actifs) est plus faible dans la Cocopaq (30 %) que dans les autres territoires (entre 33 % et 36 %). La population active du pays de Quimperlé est ainsi moins qualifiée qu'ailleurs. Ce constat s'explique essentiellement par le profil industriel de la zone, les ouvriers y étant surreprésentés (32 % contre environ 25 % en moyenne dans les territoires de référence).

En conséquence, les actifs sont également moins diplômés : seuls 27 % d'entre eux sont diplômés du supérieur, les femmes l'étant plus que les hommes (33 % contre 23 %). Cet écart homme - femme est plus fort au sein de la Cocopaq que dans les autres territoires et plus important chez les jeunes de moins de 35 ans. La proportion de diplômés du supérieur progresse à 41 % pour les jeunes femmes, alors qu'elle n'augmente que très légèrement pour les jeunes hommes. La déqualification (occupation d'un poste de qualification inférieure à son niveau de formation) est plus importante chez les femmes : 45 % des diplômées du supérieur long occupent un poste de cadre contre 54 % pour leurs homologues masculins, mais cet écart tend à se réduire parmi les jeunes actifs.

### Revenus : une césure nord / sud

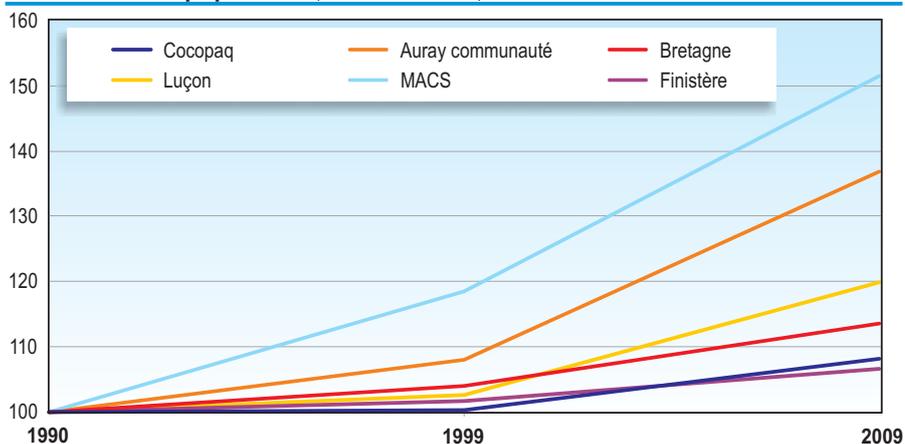
#### Revenus médians par unité de consommation 2010, en euros, par commune



Sources : DGI - Insee, revenus fiscaux.

### Démographie : un frémissement depuis 1999

#### Évolution de la population (base 100 en 1990)



Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999 et 2009.

2- Le taux de chômage est mesuré ici au sens du recensement de la population. Il représente la proportion de chômeurs dans la population active, tous les deux mesurés au recensement. La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :  
 - exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel ;  
 - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;  
 - être apprenti, stagiaire rémunéré ;  
 - être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;  
 - être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;  
 - être militaire du contingent (tant que cette situation existait).  
 Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.  
 Remarque : ne sont pas retenues dans cette définition les personnes qui, bien que s'étant déclarées chômeurs, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

## Le marché du travail entre autonomie et ouverture vers Lorient

Au sein du pays de Quimperlé, le nombre d'emplois est moins important que le nombre d'actifs résidents ayant un emploi. Le territoire compte 0,77 emploi par actif. Pour les seuls cadres, ce ratio est encore plus faible : 0,70. Ce déséquilibre est en lien, d'une part, avec un chômage plus élevé et, d'autre part, avec de nombreuses migrations pendulaires sortant du territoire.

Ainsi, parmi les 20 700 actifs occupés, 7 700 quittent chaque jour la Cocopaq pour aller travailler. Parmi eux, 45 % se rendent dans l'aire urbaine de Lorient, 17 % dans celle de Quimper et 8 % se dirigent vers Concarneau. En sens inverse, 4 400 personnes viennent de l'extérieur pour travailler dans la zone, principalement à Quimperlé. Ils occupent un quart des emplois et proviennent, essentiellement, des aires urbaines de Lorient, Quimper et Concarneau.

Sur les 13 000 actifs occupés résidant et travaillant au sein du pays de Quimperlé, la moitié habite dans sa commune de travail. La majorité des actifs occupés qui résident et travaillent au sein de la Cocopaq sont des employés et des ouvriers. Les cadres sont plus mobiles et sont surreprésentés à la fois chez les entrants et les sortants.

Au final, parallèlement à l'influence lorientaise, coexiste une relative autonomie du marché du travail puisque près des deux tiers des actifs en emploi habitant le pays de Quimperlé y travaillent également. Le développement des connexions vers Lorient constitue un facteur de décloisonnement et de fluidification du marché du travail.

## Des revenus modestes mais moins d'inégalités sociales

La moitié de la population de la Cocopaq vit dans un ménage ayant perçu en 2010 un revenu inférieur à 18 000 € par unité de consommation<sup>3</sup>. Ce revenu médian est inférieur de 440 € à celui du département et de 470 € à celui de la Bretagne. Excepté Luçon, il est inférieur à celui observé dans les autres territoires de comparaison. Un taux de chômage plus élevé, un taux d'activité plus faible en particulier pour les hommes, une population plus âgée et moins qualifiée participent de ces revenus modestes.

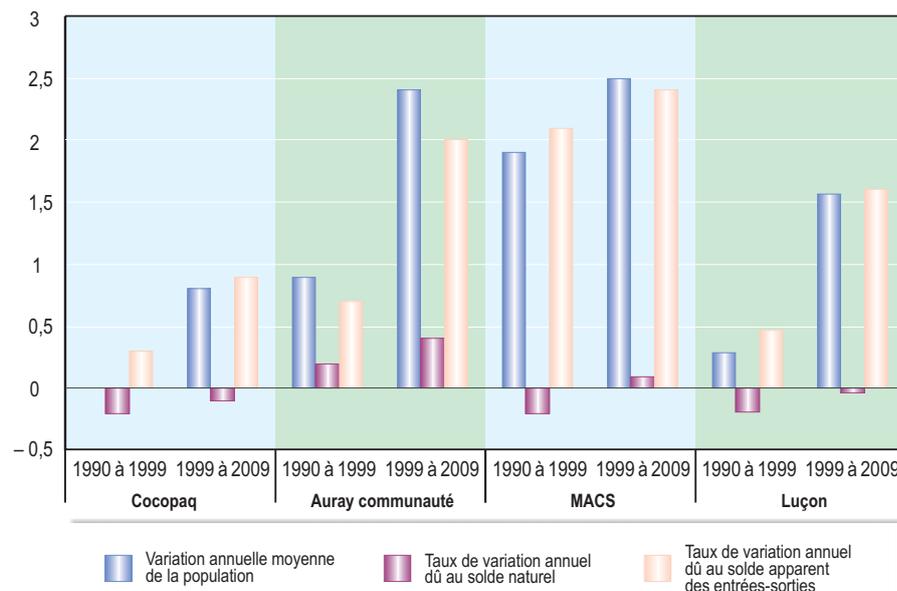
En revanche, à l'échelle du territoire, les inégalités sont moins prononcées qu'ailleurs, même si, au sein de la communauté de communes, des disparités intercommunales existent. Les 10 % de ménages les plus aisés disposent d'un revenu environ 3,6 fois plus élevé que celui des 10 % les plus défavorisés. Ce rapport est, par exemple, de 4,3 dans

la communauté de communes de Marenne Adour Côte Sud.

Par ailleurs, 13,3 % de la population vit avec un bas revenu c'est-à-dire avec moins de 956 euros par mois par unité de consommation. Cette proportion est proche de celle des territoires de comparaison.

## Un regain démographique modeste et récent dû aux migrations

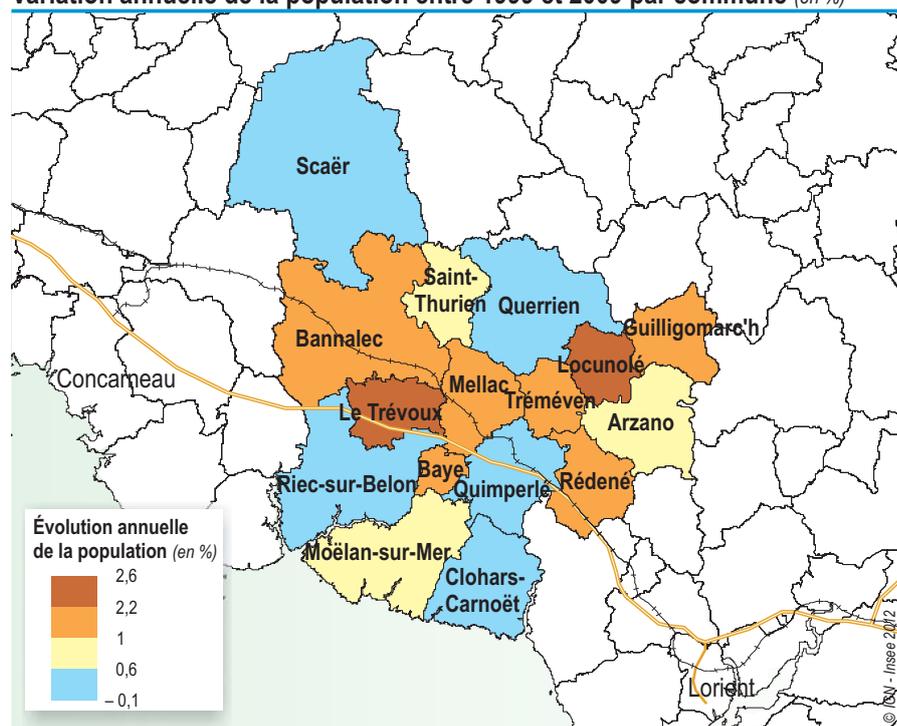
### Taux annuel moyen de variation de la population (en %)



Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999 et 2009 - État civil.

## La population progresse à proximité de l'axe Lorient / Quimper

### Variation annuelle de la population entre 1999 et 2009 par commune (en %)



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

3- Cf définition page 9

## Le visage de la population a quelque peu évolué depuis vingt ans

Entre 1990 et 2009, le territoire de la Cocco-paq a connu des évolutions qui façonnent peu à peu un nouveau visage à sa population. Le nombre d'habitants y est passé de 49 110 à 53 120. Cette augmentation est surtout perceptible depuis 1999, où elle a atteint + 0,75 % en moyenne annuelle contre + 0,04 % sur la décennie précédente. Ce regain démographique, qui s'observe sur l'ensemble des territoires de la façade atlantique, reste cependant modéré au sein du pays de Quimperlé.

L'augmentation de la population résulte uniquement d'un solde migratoire positif (nombre d'arrivées supérieur au nombre de

départs). Le solde naturel (différence entre nombre de naissances et nombre de décès), en amélioration, reste encore négatif. La croissance de la population se concentre sur les communes traversées par la RN165 ainsi que sur la frange est du territoire, la plus proche de Lorient.

Cette croissance démographique s'est traduite par une augmentation du nombre de ménages (+ 4 400 depuis 1990) mais principalement concentrée sur les ménages de personnes seules et les couples sans enfant. Le nombre de familles a en effet diminué. En conséquence, la taille moyenne des ménages est passée de 2,5 en 1990 à 2,2 aujourd'hui. Le vieillissement de la population et l'augmentation des désunions contribuent à expliquer ce phénomène.

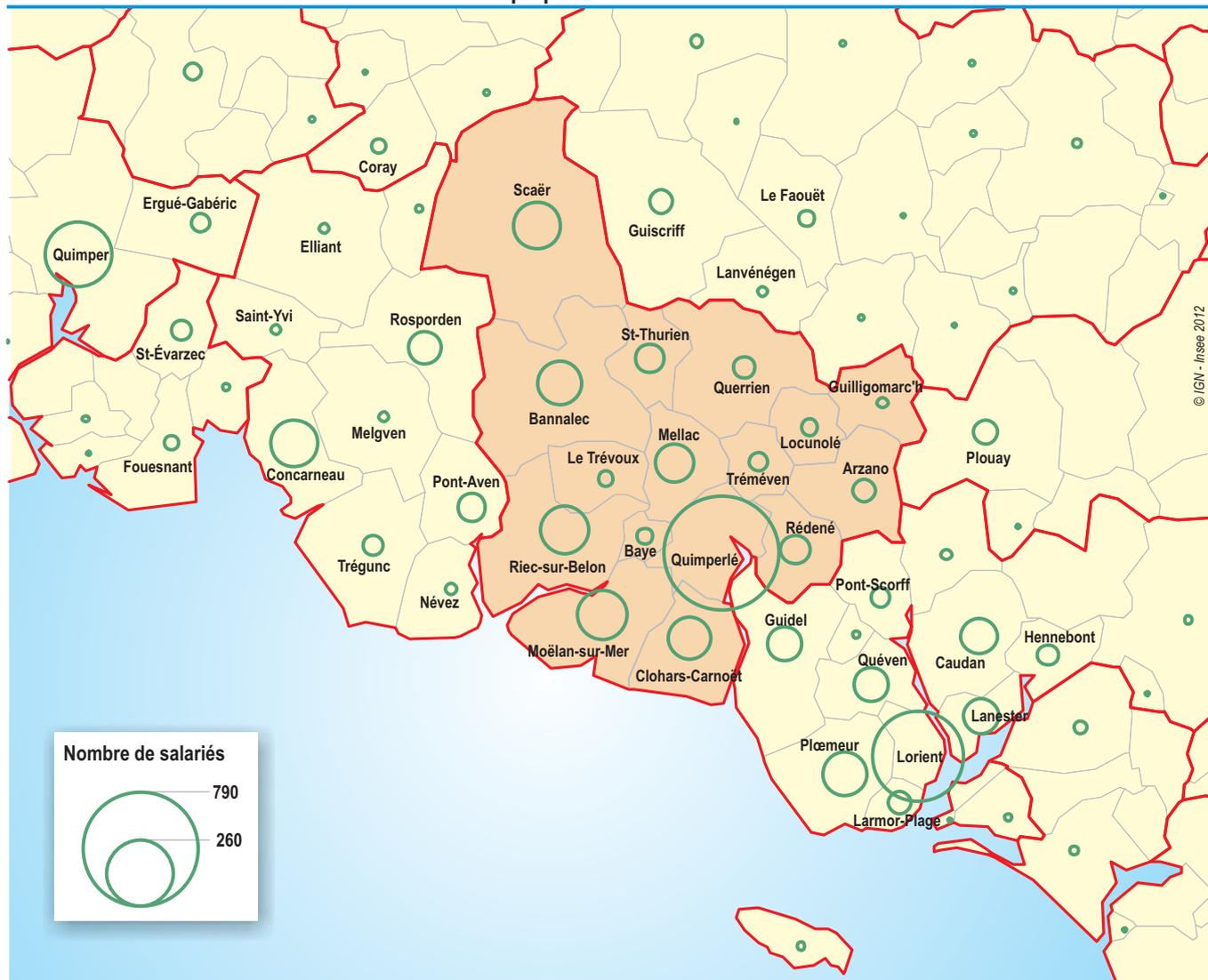
## Une croissance des actifs plus forte que celle de la population

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'actifs a progressé de 14 % alors que la population n'a augmenté que de 8 %. Pourtant, cette croissance est relativement faible par rapport aux territoires de comparaison. Dans le même temps, l'emploi a peu progressé, ce qui a amplifié les navettes domicile - travail vers l'extérieur du territoire et donc accru le différentiel entre emplois offerts et actifs résidents.

L'emploi industriel a beaucoup reculé, fragilisant ainsi le territoire. L'emploi tertiaire a progressé, mais dans une proportion relativement faible.

## La majorité des nouveaux arrivants travaille en dehors de la Cocco-paq

### Lieu de travail des nouveaux arrivants de la Cocco-paq



Source : Insee, Recensement de la population 2008 - exploitation principale

Comme dans les autres zones de comparaison, la qualification s'est élevée en dix ans mais dans une moindre mesure. Le nombre de cadres a certes augmenté de plus de 50 %, mais le rattrapage reste encore modeste et inférieur à la majorité des territoires de référence. Le constat est identique pour les professions intermédiaires, ce qui fait que le taux d'encadrement, qui a progressé de 25 % à 30 %, reste relativement bas au regard des territoires de comparaison.

### Une faible croissance de l'emploi sur le territoire

Si la progression du nombre d'actifs a été relativement faible, celle de l'emploi a été encore plus modeste : 5,2 % en 10 ans, soit quatre à six fois moins que dans les zones de comparaison.

Depuis 1999, l'emploi industriel en particulier est en fort recul, avec une perte nette de plus de 800 emplois (-17,5 %), une diminution supérieure à celle du Finistère (-6,5 %) et de l'ensemble de la Bretagne (-1,7 %). Ces pertes d'emplois concernent les deux secteurs phares de l'industrie sur le territoire : IAA et industrie du papier.

Le secteur tertiaire est, comme partout ailleurs, le principal créateur d'emplois, avec un gain net de 1 700 postes (soit +17,3 % en 10 ans). Mais sa croissance est plus modeste que dans les territoires de comparaison. Les principaux secteurs créateurs d'emplois sont le médico-social et les autres activités de services à la personne, tournées vers les besoins de la population locale et liées à son vieillissement (maison de retraite, EHPAD, ADMR...). Les activités de services aux entreprises, moteur de la création d'emplois en Bretagne, ne semblent pas jouer ce rôle au sein de la Cocopaq.

Enfin, le secteur de la construction a créé près de 220 emplois sur le territoire. Quimperlé a connu le même boom de l'emploi dans la construction que celui observé partout en Bretagne mais dans une moindre proportion qu'à Auray ou Luçon.

### La biactivité des ménages progresse

Six actifs en emploi sur dix habitant la Cocopaq vivent au sein d'un couple dans lequel les deux membres travaillent. Cette part a progressé en dix ans. Aujourd'hui, les couples exercent plus fréquemment leur activité professionnelle à l'extérieur du territoire.

Cette observation est aussi valable lorsqu'il n'y a qu'un membre du couple qui travaille. En conséquence, les déplacements domicile-travail s'allongent, tant en distance qu'en temps de trajet. Ils atteignent en moyenne 24 minutes pour l'ensemble de la main-d'œuvre du territoire et 37 minutes en se restreignant aux seules personnes qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

Les trajets se faisant essentiellement en voiture (86 %), la part des ménages possédant deux voitures est passée de 38 % à 44 % en l'espace de dix ans.

### Un territoire qui se transforme sous l'effet des nouveaux arrivants

Parmi les habitants du territoire, on dénombre 7 430 personnes qui n'y résidaient pas il y a cinq ans, soit 16 % de la population âgée de 5 ans ou plus. En tenant compte des départs, le solde migratoire sur cette période avoisine les 2 000 personnes dont une grande majorité (6 sur 10) provient du Morbihan et en particulier de l'aire urbaine de Lorient. L'Île-de-France suit avec 14 % des arrivants. En revanche, on dénombre davantage de départs que d'arrivées vers le reste du Finistère, en particulier l'aire urbaine de Quimper.

Le pays de Quimperlé voit davantage de personnes s'y installer que le quitter, à tous les âges, sauf à celui des études (15-24 ans).

Face à ce constat, la question du maintien sur place ou de l'attractivité des jeunes diplômés est à relier avec la structure du tissu productif. Dans ce contexte, la diversification des activités notamment vers le secteur tertiaire, qui recourt davantage à une main-d'œuvre jeune et diplômée, constitue un enjeu de rééquilibrage pour le territoire.

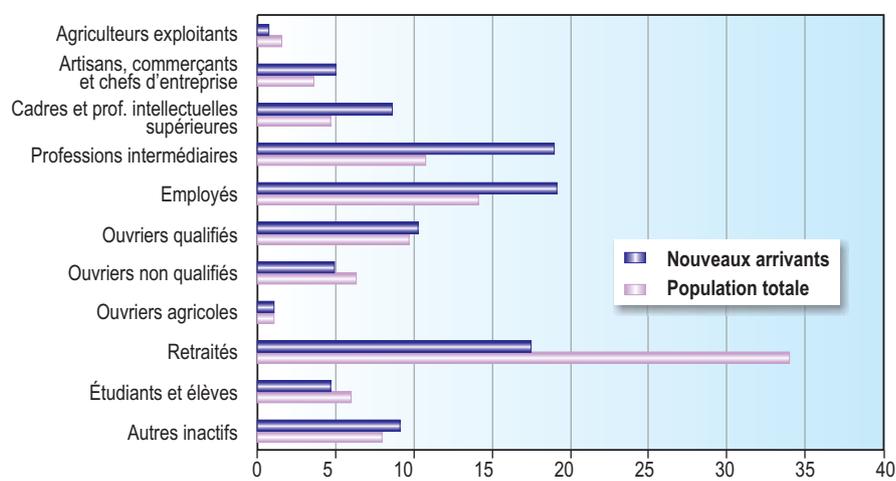
### Arrivées de trentenaires actifs, qualifiés et diplômés

Les nouveaux arrivants s'installent au sein de la Cocopaq à tout âge, mais surtout entre 25 et 39 ans, souvent avec des enfants. Les actifs trentenaires représentent presque 38 % des nouveaux arrivants contre seulement 18 % de l'ensemble de la population. Le degré d'équipements du territoire s'avère propice à leur installation.

A l'inverse, seulement 17 % des nouveaux arrivants sont retraités alors que les personnes n'étant plus en âge de travailler représentent entre un quart et un tiers de l'ensemble des habitants du pays de Quimperlé. Cet afflux de nouvelles populations contribue à freiner le vieillissement du territoire, dont l'âge moyen a augmenté de 1,4 an en 10 ans, contre 2 ans sur la décennie précédente.

La majorité des actifs s'installant dans la Cocopaq travaille à l'extérieur de la zone. La moitié d'entre eux exerce un emploi dans l'aire urbaine de Lorient et parmi ceux-ci, la moitié habitait auparavant cette même aire

### Les nouveaux habitants plus actifs et plus qualifiés que la population locale Population de la Cocopaq et nouveaux arrivants\* par catégorie socioprofessionnelle (en %)



\* les nouveaux arrivants sont les personnes qui ne résidaient pas dans la zone cinq ans auparavant.  
Source : Insee, recensement de la population 2008.

## Territoire étudié, territoires de référence

La comparaison de la Cocopaq à d'autres territoires de référence permet de pointer certaines spécificités ou enjeux propres au territoire d'étude. Ces territoires de référence ont été choisis selon trois critères : la taille de la population (entre 45 000 et 60 000 habitants), l'existence d'une façade maritime et leur position intermédiaire entre deux villes à distance (entre 25 kilomètres et 50 kilomètres) et de taille comparables à Lorient (57 800 habitants) et Quimper (63 400 habitants).

Les 16 communes formant la Cocopaq sont : Arzano, Bannalec, Baye, Clohars-Carnoët, Guilligomarc'h, Locunolé, Mellac, Moëlan-sur-Mer, Querrien, Quimperlé, Rédené, Riec-sur-Belon, Saint-Thurien, Scaër, Tréméven, Le Trévoux.



Territoires de référence	Communauté de communes du pays de Quimperlé (Cocopaq)	Regroupement 5 EPCI* : Luçon	Communauté de communes Mareme Adour Côte Sud (MACS)	Communauté de communes Auray-communauté (AC)
Nombre de communes	16	49	23	10
Nombre d'habitants en 2009	53 118	54 528	56 369	46 713
Commune principale	Quimperlé	Luçon	Cap-Breton	Auray
Nombre d'habitants en 2009 de la commune principale	11 384	9 784	7 864	12 187
Part nb. hab. commune principale / nb. hab. EPCI	21 %	18 %	14 %	26 %
1 <sup>ère</sup> grande commune de proximité (commune 1)	Lorient	La Roche-sur-Yon	Bayonne	Vannes
Nombre d'habitants en 2009 de la commune 1	57 812	52 234	44 900	52 683
2 <sup>e</sup> grande commune de proximité (commune 2)	Quimper	Niort	Dax	Lorient
Nombre d'habitants en 2009 de la commune 2	63 387	56 878	21 003	57 812
Distance entre la commune principale et la commune 1 (en km)	24	32	24	19
Distance entre la commune principale et la commune 2 (en km)	48	61	37	34

\* CC du Pays de la mer + CC des Isles du Marais poitevin + CC du Pays de St-Hermine + CC du Pays Mareillais + CC du Pays Moutierrois  
Source : Insee, recensement de la population 2009

urbaine de Lorient. Participant à la périurbanisation de l'agglomération lorientaise, ces arrivants ont donc choisi de changer de résidence sans changer de travail. Lorsque les deux adultes de ces ménages travaillent, ils le font plus fréquemment à l'extérieur du territoire. Cette dynamique pourrait cependant trouver une certaine limite avec le renchérissement du coût du carburant sauf à ce que certains dispositifs adaptés (transports en commun, covoiturage...) se développent.

En cinq ans, 1 240 familles avec enfants sont venues s'installer dans la Cocopaq. Les familles représentent 36 % des arrivants contre 26 % de la population totale. Cette proportion de familles parmi les nouveaux arrivants est supérieure à celle des territoires de comparaison. Mais elle ne suffit pas à compenser le déficit du nombre de familles provoqué par le départ des enfants pour des études supérieures ou un premier emploi.

Comparés à l'ensemble des actifs résidant au sein de la Cocopaq, les arrivants sont davantage diplômés et occupent des emplois plus qualifiés : 40 % sont cadres ou exercent une profession intermédiaire contre 30 % dans la population totale.

### Une poursuite du vieillissement inéluctable

Si ces tendances récentes se poursuivaient, le pays de Quimperlé pourrait compter plus de 61 800 habitants en 2040. Le rythme de croissance démographique (+ 0,54 % par an) serait alors intermédiaire entre celui du Finistère (+ 0,45 %) et celui de la Bretagne (+ 0,64 %). Le vieillissement de la population, bien que freiné par les nouveaux arrivants, se poursuivrait, l'âge moyen atteignant 47 ans à cette date. Les personnes âgées de 60 ans ou plus représenteraient près de 40 % des habitants tandis que celles de 75 ans ou

plus seraient plus nombreuses que les moins de 15 ans.

Cette tendance au vieillissement revêt un caractère inéluctable, même si son ampleur pourrait être modulée par les inflexions pouvant apparaître au cours des prochaines décennies. Dès lors, les enjeux liés à la satisfaction des besoins de ces populations âgées, qu'il s'agisse des transports, de l'accès aux services et aux équipements, de l'organisation des services à domicile ou de la vie sociale, se poseront avec une acuité croissante.

■ Isabelle Baudequin

## Définition

### Unité de consommation

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

### Pour en savoir plus

- [Emploi et main-d'œuvre dans les industries agroalimentaires](#) / Jean-François Hervé, Florence Le Bris, Carole Rieu, Gwenaél Poirier ; Insee Bretagne ; Direccte. - Dans : *Dossier d'Octant* ; n° 55 (2012, oct.). - 31 p.
- [Le Bilan démographique 2011 en Bretagne : une population en hausse constante malgré l'érosion du solde naturel](#) / Robert Granger ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 30 (2012, juin). - 4 p.
- [Finistère : la population des communes au 1er janvier 2009](#) / Insee Bretagne. - Dans : *Octant Info* ; n° 19 (2012, janv.). - 2 p.
- [Le Bilan économique de la Bretagne 2011](#) / Carole Rieu, Stéphane Moro, Maryse Desplantes... [et al.] ; Insee Bretagne ; Direccte ; Banque de France, Direction des Affaires Régionales... [et al.]. - Rennes : Insee Bretagne, 2012. - (Octant Références). - 45 p.
- [Les nouvelles aires urbaines - L'influence des villes bretonnes se renforce](#) / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 23 (2011, oct.) - 6 p.
- [Déplacements domicile-travail en Bretagne : plus nombreux, plus longs et souvent en voiture](#) / Luc Goutard ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n°12 (2011, janv.). - 4 p.
- [Disparités territoriales des revenus des ménages bretons](#) / Catherine Quesson ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 118 (2010, mars). - p. 5-12.
- [Atlas de Cornouaille : Territoire, démographie et économie](#) / Chambre de commerce et d'industrie de Quimper Cornouaille. - Quimper : CCI, 2010. - 65 p.
- [Le Finistère dans tous ses états : 21 regards pour un Finistère durable](#) / Luc Goutard, Jacques Brulard, Nolwenn Colin... [et al.] ; Insee Bretagne ; Conseil général du Finistère. - Dans : *Dossier d'Octant* ; n° 52 (2009, déc.). - 134 p.
- [Villes, mer, campagne : comment les nouveaux habitants dynamisent les différents territoires bretons](#) / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 117 (2009, sept.). - p. 25-30.
- Insee Bretagne ([www.insee.fr/fr/regions/bretagne](http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne))
- CCI de Quimper Cornouaille ([www.quimper.cci.fr](http://www.quimper.cci.fr))
- Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr))

**Directeur de la Publication** : Michel Guillemet

**Rédacteur en chef** : Jean-Marc Lardoux

**Composition** : Jean-Paul Mer

**Cartographie** : Adrienne Courcou

ISSN 2105-1151 - © Insee 2012 - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2012

**INSEE Bretagne**

36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 RENNES Cedex

**Pour tout renseignement statistique :**  
09 72 72 40 00 (tarification appel local)